

PAR COURRIEL

kim.maloney@bape.gouv.qc.ca

Madame Kim Maloney

Coordonnatrice, Secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

Objet : Demande d'information — Programme décennal de protection des infrastructures
côtières — Deuxième analyse multicritères (PR3.1, p. 202)

Madame Maloney,

Nous accusons réception de votre demande d'information dans le cadre du processus de BAPE
relatif au programme décennal de protection des infrastructures côtières du MTMD.

Après examen des questions soumises et consultation de notre service d'aménagement, nous
devons vous informer que la MRC de La Mitis n'est pas en mesure d'y répondre. Ces questions
portant sur la pondération des critères de qualité de vie et de récréotourisme relèvent des
municipalités locales concernées, qui sont les mieux placées pour les traiter à la lumière de leurs
orientations et de leurs réalités propres.

Nous notons par ailleurs que le MTMD prévoit lui-même acheminer son sondage directement
aux municipalités. Dans ce contexte, il nous apparaît que les présentes questions devraient
également leur être adressées directement. Les municipalités concernées sur notre territoire
sont les suivantes : Sainte-Luce, Sainte-Flavie, Grand-Métis, Métis-sur-Mer.

Enfin, nous souhaitons souligner que le délai imparti pour répondre à ces questions ne
permettrait pas, le cas échéant, de procéder à une consultation minimale auprès des
municipalités concernées, ni d'assurer la légitimité et la justesse des réponses qui en
découleraient. **Vous trouverez en annexe de la présente les réponses de la MRC de
La Mitis à chacune des questions soumises.**

Nous regrettons de ne pouvoir donner suite à votre demande et vous prions de recevoir,
Madame Maloney, nos salutations distinguées.

Annick Marquis

Directrice générale et greffière-trésorière



ANNEXE

Programme décennal de protection des infrastructures du ministère des Transports face aux aléas côtiers au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine – Question complémentaire – DQ14

1. Dans le cadre de son programme décennal de protection des infrastructures face aux aléas côtiers, au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) entend utiliser un outil d'aide à la décision pour identifier les solutions de protection côtière à réaliser sur les tronçons routiers vulnérables. À l'une des étapes de cet outil, soit lors de la deuxième analyse multicritères, le MTMD prévoit acheminer un sondage en ligne aux municipalités concernées par le projet afin de pondérer les critères portant sur la qualité de vie et le récréotourisme (PR3.1, p. 202).

- *Qui répondrait à ce sondage ? et comment procéderiez-vous ?*
- *Comment la réponse serait-elle préparée ?*
- *Est-ce que la démarche impliquerait une consultation interne auprès de membres du personnel ou d'élus ?*
- *Vos municipalités prévoiraient-elles consulter leur population avant de formuler une réponse ? Le cas échéant, comment procéderiez-vous ?*

RÉPONSES DE LA MRC DE LA MITIS

Qui répondrait à ce sondage ? et comment procéderiez-vous ?

La MRC de La Mitis n'est pas en mesure de répondre à cette question.

Comment la réponse serait-elle préparée ?

La MRC de La Mitis n'est pas en mesure de répondre à cette question.

Est-ce que la démarche impliquerait une consultation interne auprès de membres du personnel ou d'élus ?

La MRC de La Mitis n'est pas en mesure de répondre à cette question.

Vos municipalités prévoiraient-elles consulter leur population avant de formuler une réponse ? Le cas échéant, comment procéderiez-vous ?

La MRC de La Mitis n'est pas en mesure de répondre à cette question.